



**RAPPORT D'ACTION AXÉ SUR LES RÉSULTATS**  
**MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 41**  
**DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES**  
**2007-2008**

**Renseignements généraux**

Institution fédérale : Adresse : Site Web :	Téléfilm Canada 360 rue Saint-Jacques, suite 500, Montréal (Québec) H2Y 1P5 <a href="http://www.telefilm.gc.ca">www.telefilm.gc.ca</a>
Ministre responsable :	Ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles L'Honorable Josée Verner
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en œuvre de la Partie VII de la LLO (ex.: sous-ministre adjoint, champion des langues officielles) :	S. Wayne Clarkson Directeur général  Stella Riggi Directrice des ressources humaines, Championne des LO
Mandat de l'institution fédérale (4 à 5 lignes – Ce résumé du mandat sera publié dans le Rapport annuel sur les langues officielles déposé au Parlement) :	Tel que révisée en 2005, la <a href="#">Loi sur Téléfilm Canada</a> , c. 16, s. 10 (1) et (8), le mandat de la Société est de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada et d'agir conformément aux ententes conclues avec le ministère du Patrimoine canadien quant à la prestation de services ou de programmes se rapportant aux industries audiovisuelles.  En tant qu'instrument de politique du gouvernement fédéral, Téléfilm Canada apporte un soutien aux industries audiovisuelles du Canada visant la création d'œuvres et de produits culturels qui reflètent la diversité canadienne, pour les auditoires canadiens. Grâce à divers programmes, Téléfilm Canada dessert trois secteurs de l'industrie canadienne : le cinéma, la télévision et les médias interactifs.
Coordonnateur national responsable de la mise en œuvre de l'article 41 : Titre exact : Adresse postale : Courriel :	Liliane Lê Directrice par intérim – Politiques, Planification et Recherche 360 rue Saint-Jacques, suite 500, Montréal (Québec) H2Y 1P5 <a href="mailto:lel@telefilm.gc.ca">lel@telefilm.gc.ca</a>
Période couverte par le plan d'action	2006-2009

## Sommaire des principales réussites de l'institution au cours de l'année visée

À titre d'institution fédérale, Téléfilm Canada maintient son engagement à l'égard de l'obtention de résultats concrets concernant la mise en application de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). À cette fin, elle met en œuvre des initiatives axées sur le soutien de sociétés de production de langue française de l'extérieur du Québec qui cherchent à obtenir des fonds de développement, ainsi que des sociétés de langue anglaise au Québec. De plus, la Société continue à prendre des mesures proactives dans l'élaboration de programmes et d'initiatives visant à soutenir les professionnels de l'audiovisuel issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Pour favoriser le caractère bilingue du Canada, Téléfilm a également offert un incitatif pour le bilinguisme dans certains de ses programmes et initiatives afin d'encourager le développement ou le doublage et le sous-titrage de produits audiovisuels dans les deux langues officielles. Cet incitatif permet d'éviter le remboursement d'un certain pourcentage des fonds versés par Téléfilm pour les projets admissibles, pourvu que le produit soit créé en français et en anglais ou traduit dans la seconde langue officielle.

C'est un effort soutenu qui permet d'obtenir des résultats auprès des créateurs de contenu dans les CLOSM dans l'industrie audiovisuelle. En 2007-2008, Téléfilm Canada a renouvelé, pour une période de 2 ans, son Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) avec le ministère du Patrimoine canadien (PCH) pour se concentrer sur le développement des créateurs de contenu œuvrant au sein des secteurs du long métrage et des médias interactifs dans les CLOSM. Grâce à l'appui du PICLO dans les années antérieures, les producteurs télévisuels dans les CLOSM ont pu développer des productions propres à leur image telles que:

- *Belle-Baie*, une série dramatique de 13 épisodes diffusée à Radio-Canada depuis mars 2008, est le résultat d'un effort soutenu portant sur plusieurs années. Les auditoires dépassent les 650 000 téléspectateurs, et ce même lorsque la diffusion survenait au même moment que les matches de hockey de la LNH! La deuxième série est présentement en tournage et le développement de la troisième série devrait suivre;
- *Mon premier emploi*, une série pour enfants de 26 épisodes portant sur le travail chez les adolescents est actuellement diffusée toutes les semaines sur TFO.
- *La Voisine*, de Pamela Gallant du Nouveau-Brunswick, a remporté le prix du meilleur court métrage au Festival du Film de l'Atlantique de Halifax. C'est une courte dramatique qui a été financée par Téléfilm, en partenariat avec la Société Radio-Canada et l'Office National du Film, de la phase d'écriture jusqu'à la production.

### **Sensibilisation**

Au cours de la période 2007-2008, Téléfilm a poursuivi la mise en œuvre de son Plan d'action 2006-2009 pour les langues officielles, qui témoigne de l'engagement de l'ensemble de l'entreprise à mettre en œuvre des mesures proactives visant à faire progresser les objectifs de la LLO dans le cadre du mandat de Téléfilm Canada. Comme l'année dernière, 74% des 208 postes ont une désignation bilingue; ce pourcentage est d'ailleurs le même en ce qui concerne les postes de gestionnaires.

Téléfilm on a continué à rappeler aux employés et gestionnaires de Téléfilm les responsabilités inhérentes à la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles. En particulier, les cadres supérieurs de Téléfilm ont participé à plusieurs études menées par le Commissariat aux langues officielles ainsi qu'à l'évaluation de l'Entente multipartite menée par PCH.

### **Consultations**

Dans le cadre du renouvellement de l'entente PICLO avec PCH, Téléfilm a consulté les créateurs de contenus dans les CLOSM afin d'identifier leurs besoins avant de soumettre une proposition au ministère. La participation de Téléfilm Canada à plusieurs activités des CLOSM ainsi que l'organisation par Téléfilm de consultations plus formelles, ont permis de constater le succès des

nouvelles initiatives lancées. Les participants aux initiatives du programme d'Activités de langues officielles (ALO) de Téléfilm ont complété un sondage révélait que 96% des participants ont été satisfaits de *Écrire au long* et recommanderaient ce programme à d'autres personnes.

La participation active de deux représentants des CLOSM sur les Groupes de travail du Fonds du Long Métrage du Canada, soit un représentant de l'APFC et un représentant des producteurs de langue anglaise du Québec, permettent à Téléfilm d'obtenir rapidement des réactions et des informations quant aux programmes composant le FLMC. Ceci permet également aux participants des CLOSM de sensibiliser leurs collègues à leurs besoins et à leur réalité.

### **Communications**

Toute la documentation de Téléfilm est publiée simultanément dans les deux langues officielles. En 2007, lors de la célébration de son 40<sup>e</sup> anniversaire, Téléfilm a présenté un vidéo clip dont la trame sonore est à 50% dans chacune des deux langues officielles. Ce clip a été présenté dans tous les festivals à travers le Canada et témoigne de la nature bilingue du mandat, des activités et des productions financées par Téléfilm Canada. En 2007, afin de faciliter l'accès des demandeurs aux différents programmes de Téléfilm, tous les programmes et initiatives s'adressant aux besoins des créateurs de contenu dans les CLOSM ont été regroupés sous la nouvelle appellation « [Programme d'activités des langues officielles](#) ». Les objectifs et les résultats attendus sont clairement indiqués, il est donc beaucoup plus facile pour le requérant de retrouver les initiatives qui répond à ses besoins.

### **Coordination et liaison**

Le coordonnateur national de Téléfilm Canada responsable de la mise en application de l'article 41 de la LLO a participé aux rencontres du réseau des coordonnateurs nationaux ainsi qu'à la Table sur les arts médiatiques organisées par PCH. Téléfilm Canada a aussi présenté aux membres du Groupe de travail sur le Fonds du long métrage du Canada, un projet visant à mettre en place un partenariat entre Téléfilm et les agences provinciales de financement dans les provinces du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de l'Ontario afin de financer la production de longs métrages à petit budget pour les CLOSM de langue française.

### **Financement et prestation des programmes**

En plus des programmes spécifiquement dédiés aux créateurs de contenus dans les CLOSM, tous les programmes de Téléfilm Canada sont ouverts aux producteurs et aux projets dans les deux langues officielles. Un programme de soutien pour le doublage et le sous-titrage des productions canadiennes dans une seconde langue officielle est également offert, afin de garantir que les auditoires à l'échelle du Canada aient accès aux productions canadiennes dans la langue officielle de leur choix.

Au cours de 2007-2008, des ateliers itinérants, destinés aux représentants des CLOSM, et portant sur le financement des contenus interactifs ont été présentés en français dans les villes de Winnipeg, Toronto, Moncton, Québec et en anglais à Montréal. Au total, 44 participants ont pris part à ces ateliers qui ont remporté un grand succès.

### **Reddition des comptes**

Téléfilm s'engage depuis plusieurs années à favoriser le développement et à assurer la promotion de l'industrie audiovisuelle dans les deux marchés des langues officielles du Canada. Téléfilm a des indicateurs de performances qui sont propres au financement attribué aux créateurs de contenu dans les CLOSM; le suivi des ressources attribuées aux projets visant à soutenir ces derniers permet à Téléfilm de surveiller de près son niveau d'investissement dans les CLOSM et d'ajuster ses initiatives au besoin. En 2007-2008, Téléfilm a continué de mettre en place les activités prévues dans le Plan d'action 2006-2009. Ce cadre stratégique continuera d'être appliqué en 2008-2009 et Téléfilm Canada va commencer à développer un nouveau plan d'action qui sera soumis à PCH.

## Rapport détaillé des résultats

### **Lexique – abréviations:**

**APFC** : Alliance des Producteurs Francophones du Canada

**CLOSM** : Communautés de langue officielle en situation minoritaire

**DCI** : Direction de la Concertation interministérielle

**ELAN**: English-Language Arts Network

**FCCF** : Fédération Culturelle Canadienne-Française

**FCT** : Fonds canadien de télévision

**FRIC** : Front des Réalisateur Francophones Indépendants du Canada

**ONF** : Office national du film

**PCH** : Ministère du Patrimoine canadien

**PICLO** : Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle

**QCGN**: Quebec Community Groups Network

**SRC** : Société Radio-Canada

<b>A. SENSIBILISATION - Résultat visé :</b> Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> et des CLOSM.		
<b>Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé</b>	<b>Extrants</b>	<b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b>
Telefilm renforce son plan d'action interne élaboré par les ressources humaines pour promouvoir la dualité linguistique au sein de l'entreprise.	Les cadres et les employés de Téléfilm sont informés régulièrement des obligations de Téléfilm quant au respect des langues officielles; ils sont sensibilisés à l'importance pour les communications et les réunions internes d'utiliser les deux langues officielles.  100% des documents internes destinés aux membres du conseil d'administration sont disponibles dans les deux langues officielles.	Mesures concrètes visant à promouvoir la dualité linguistique au sein de Téléfilm.
Telefilm poursuit l'examen du profil linguistique des employés et gestionnaires occupant des postes désignés bilingues.	74% de tous les 208 postes ont une désignation bilingue; ce pourcentage est le même en ce qui concerne les postes de gestionnaires et est de plus équivalent à celui de l'année dernière. Le niveau de bilinguisme est donc maintenu.	Mesures concrètes visant à promouvoir la dualité linguistique au sein de Téléfilm.
Telefilm continue d'offrir les services à ses clients dans les deux langues officielles.	100% des services sont offerts dans les deux langues à travers les bureaux régionaux (Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax) et les clients ont accès à des employés bilingues.	Pourcentage des services offerts dans les deux langues officielles.
Telefilm s'assure que l'information relative à la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO (promotion des langues officielles et développement des CLOSM) est incluse dans les séances d'accueil de tous les nouveaux employés.	Des affiches et des dépliants émis par l'Agence de la Fonction publique du Canada ont été affichés à des endroits stratégiques et distribués dans tous les départements. Lors des séances d'accueil avec les nouveaux employés, ceux-ci sont sensibilisés à la LLO de même qu'avec les exigences de leur poste en matière de bilinguisme; ils doivent compléter un questionnaire sur le sujet et suivre des cours de si leurs connaissances des langues officielles ne sont pas du niveau approprié pour satisfaire aux exigences de leur poste. Ces outils rappellent qu'il est possible de travailler dans la langue officielle de son choix.  Le Bulletin 41-42 est également distribué électroniquement et des copies sont disponibles à la cafétéria.	Pourcentage des nouveaux employés ayant reçu de l'information sur l'article 41 de la LLO lors de leur séance d'accueil.
Telefilm fait mieux connaître le rôle que joue le champion des langues officielles dans la promotion des langues officielles et des CLOSM au sein de la Société.	La LLO, le plan d'action et ses résultats sont hébergés dans une section dans l'intranet afin de sensibiliser les employés. Un représentant de Téléfilm a participé au Forum sur les bonnes pratiques du 29 novembre 2007 de l'Agence de la Fonction publique.	Mesures concrètes visant à promouvoir la dualité linguistique au sein de Téléfilm.

**A. SENSIBILISATION - Résultat visé :**

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des CLOSM.

<b>Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé</b>	<b>Extrants</b>	<b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b>
Le coordonnateur national continue à surveiller la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO au sein de la Société.	Le coordonnateur national participe à l'élaboration des nouvelles politiques et programmes afin de s'assurer que Téléfilm tienne compte de ses obligations en vertu de l'article 41 de la LLO.	Mesures concrètes visant à promouvoir la dualité linguistique au sein de Téléfilm.

**B. CONSULTATIONS - Résultat visé :**

Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>Les directeurs de Téléfilm rencontrent régulièrement les représentants des CLOSM.</p>	<p>Avant de soumettre une proposition pour le renouvellement du PICLO avec PCH, Telefilm a consulté des représentants des groupes suivants : ELAN, QCGN, FCCF, APFC, FRIC. afin de s'assurer que leurs besoins soient bien identifiés.</p> <p>Le représentant de l'APFC siège sur le Groupe de Travail sur le Fonds du Long Métrage du Canada (FLMC) – marché de langue française; il y a également un représentant des producteurs anglophones du Québec qui siège sur le Groupe de travail – marché de langue anglaise, ce qui permet de valider si les mesures adoptées pour le secteur du long métrage conviennent aux membres des CLOSM, ou s'il convient de les adapter.</p> <p>Lors de la conception de nouvelles initiatives, les représentants de Téléfilm rencontrent les représentants des CLOSM afin qu'elles soient bien adaptées à leurs besoins spécifiques. L'initiative « <i>Écrire au long</i> » au quelle participe les francophones hors-Québec a été renouvelée pour l'année 2007-2008 et une nouvelle initiative à été lancée pour les anglophones du Québec « <i>Feature It!</i> ».</p> <p>C'est en raison des commentaires recueillis auprès des représentants des CLOSM que Téléfilm a renouvelé, mais pour une dernière année, en 2007-2008, l'<i>initiative 3</i>, destinée au développement de projet.</p>	<p>Étendue de la participation des CLOSM dans les programmes et services offerts par Téléfilm.</p>
<p>Les représentants de Téléfilm participent aux activités pertinentes des organismes représentant l'industrie audiovisuelle des CLOSM.</p>	<p>Des représentants de Téléfilm ont participé à la rencontre des Table du Groupe des Arts Médiatiques (février 2008)</p> <p>Le président du conseil d'administration a participé à deux études du Commissariat aux langues officielles « <i>Soutien des institutions fédérales aux arts et à la culture dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire</i> » et « <i>Ombres sur le paysage télévisuel canadien: Place du français sur les ondes et production en contexte minoritaire</i> ».</p> <p>Des cadres ont aussi participé à l'évaluation de l'Entente multipartite menée par PCH et la FCCF.</p>	<p>Participation des représentants de Téléfilm aux événements pertinents des CLOSM.</p>
<p>Téléfilm continue à encourager et soutient le développement des organismes des CLOSM qui œuvrent dans le secteur audiovisuel.</p>	<p>Plusieurs festivals impliquant et concernant des représentants des CLOSM telles que le <i>Festival International du Cinéma Francophone en Acadie</i> à Moncton; le <i>Festival Cinémental</i> à Winnipeg, <i>Cinéfranco</i> à Toronto, les <i>Rendez-vous du Cinéma Québécois</i> à Vancouver ont continué à être soutenus par Téléfilm.</p>	<p>Soutien de Téléfilm aux activités des organismes des CLOSM ayant trait à l'industrie.</p>

**C. COMMUNICATIONS - Résultat visé :**

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
Le service des communications de Téléfilm continue de tenir compte des CLOSM dans son plan stratégique.	Le plan d'entreprise et de communications de Téléfilm identifient parmi ses priorités 2007-2008 le besoin d'améliorer les possibilités d'accès aux fonds de la Société et à la formation aux créateurs de contenu dans les CLOSM. Pour faciliter l'accès des demandeurs aux différents programmes des langues officielles, tous les événements et initiatives faisant l'objet d'un partenariat avec le PICLO ont été regroupés en 2007 sous l'appellation « <a href="#">Programme d'activités de langues officielles</a> » (ALO); les objectifs et les résultats attendus de ces activités sont clairement indiqués, il est maintenant plus facile pour les utilisateurs de s'y retrouver.	Mesure dans laquelle les CLOSM sont incluses dans le plan de communication de Téléfilm.
Téléfilm continue de diffuser ses principales publications et d'offrir l'information contenue dans le site Web dans les deux langues officielles.	<p>Au début de chaque exercice budgétaire, des ressources sont allouées aux traductions pour des fins de publication et diffusion.</p> <p>Tous les documents corporatifs (rapport annuel, mise à jour du plan d'entreprise, communiqués de presse, avis à l'industrie) ont été publiés simultanément dans les deux langues officielles.</p> <p>Téléfilm a continué de distribuer deux publications :</p> <p>1) <i>Flash-Info</i> : qui contient des avis utiles pour l'industrie et des rappels quant aux dates limites, les mises à jour sur les fonds et programmes; et</p> <p>2) <i>Branché</i> : qui présente différentes nouvelles de l'industrie et de l'information commerciale élaborée par Téléfilm.</p> <p>100% des documents de Téléfilm destinés à des clientèles externes sont accessibles dans les deux langues officielles sur le site web.</p> <p>Téléfilm a présenté un vidéo clip célébrant son 40<sup>e</sup> anniversaire dont la trame sonore est bilingue. Ce clip a été présenté dans tous les festivals à travers le Canada.</p>	Tous les documents de Téléfilm sont diffusés simultanément et sont aisément accessibles dans les deux langues officielles.
Téléfilm continue de communiquer avec les intervenants des CLOSM : personnes et organismes, médias, institutions provinciales et fédérales.	Téléfilm possède une liste d'envois d'environ 3000 noms des intervenants dans les CLOSM; une liste de tous les intervenants provinciaux et fédéraux œuvrant dans le secteur audiovisuel et plus d'une centaine de journaux et autres publications canadiennes incluant des médias s'adressant aux CLOSM. Ces listes sont mises à jour et lorsqu'il y a des nouveaux programmes ou initiatives à annoncer aux membres de l'industrie audiovisuelle, les intervenants sur les listes d'envois reçoivent l'information.	Liste de contacts à jour concernant les organismes, les personnes, les médias et les institutions gouvernementales qui s'adressent aux CLOSM.  Degré de communication entre Téléfilm et les intervenants des CLOSM.
Téléfilm utilise le <i>Bulletin 41-42</i> pour communiquer avec les autres institutions fédérales.	Téléfilm a mis en valeur une production financée grâce aux fonds PICLO en collaborant à un article dans le Bulletin 41-42 (volume 14, numéro 1, Hiver 2008) « <i>La Voisine remporte un prix au Festival du Film de l'Atlantique</i> ».	Contribution de Téléfilm aux articles et à l'information contenus dans le <i>Bulletin 41-42</i> .

**D. COORDINATION ET LIAISON - Résultat visé :**

Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>Telefilm informe les autres institutions fédérales et provinciales sur les programmes qui s'adressent aux CLOSM; la Société entretient et crée des liens avec les derniers.</p>	<p>D'autres institutions fédérales (SRC et ONF) et provinciales ont pris conscience du rôle de Téléfilm en tant qu'investisseur dans l'industrie audiovisuelle et ses initiatives pour les CLOSM lors des différentes rencontre organisées pour les réseaux des coordonateurs nationaux, la Table des arts médiatiques ainsi qu'à des événements organisées par l'industrie audiovisuelle (congrès PRIME TIME, de l'APFTQ, etc...)</p> <p>Le commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF est membre d'office du Conseil d'administration de Téléfilm et est au courant des initiatives lancées par Téléfilm pour les CLOSM.</p> <p>Lorsque Téléfilm a entrepris des démarches pour le renouvellement du PICLO, des représentants de la Société ont eu des rencontres avec le FCT et la DCI afin de s'assurer que les créateurs de contenu œuvrant dans le secteur télévisuel dans les CLOSM ayant bénéficié de l'appui dans les anciennes initiatives offertes par Téléfilm auront l'appui nécessaire pendant l'année de transition avec le changement du rôle de Téléfilm dans la gestion du FCT. Les membres de l'APFC avaient aussi été consultés et conscientisé aux défis reliés au nouveau rôle de Téléfilm dans le secteur de la télévision.</p> <p>En 2007, Téléfilm a présenté aux membres du Groupe de travail sur le Fonds du long métrage des initiatives visant à mettre en place un partenariat entre Téléfilm et les agences provinciales de financement dans les provinces du NB, du Manitoba, de l'Ontario afin de financer la production de longs métrages à petit budget pour les CLOSM. Un projet est présentement à l'étude dans les différentes agences provinciales, des résultats sont prévus pour le prochain exercice soit 2008-2009.</p>	<p>Type de partenariats maintenus et créés entre Téléfilm et les organismes fédéraux et provinciaux, et autres institutions.</p>
<p>Participer aux réunions du réseau des coordonnateurs nationaux responsable de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.</p>	<p>Le coordonnateur national a participé aux rencontres (sauf pour celle qui a eu lieu en région) organisées par la DCI pour les coordonnateurs nationaux et régionaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.</p>	<p>Degré de participation de Téléfilm aux réunions du réseau des coordonnateurs nationaux.</p>
<p>Négocier le renouvellement du PICLO. Selon la nouvelle entente conclue, Téléfilm mettra en œuvre les initiatives connexes dans les communautés francophones hors Québec et les communautés anglophones du Québec.</p>	<p>Téléfilm a négocié le renouvellement du PICLO pour 2007-2008 et 2008-2009. Les fonds serviront à amener les créateurs de contenu des CLOSM vers d'autres plateformes que la télévision et d'autres fonds gérés par Téléfilm qui touchent le long métrage et les médias interactifs. Lors du renouvellement du PICLO, Telefilm a tenu compte des besoins des créateurs de contenu anglophones du Québec (surtout ceux en région) et va pouvoir développer des initiatives pour ces derniers.</p>	<p>Degré d'avancement des deux volets du PICLO (langues anglaise et française).</p>

**E. FINANCEMENT ET PRESTATION DES PROGRAMMES - Résultat visé :**

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM sont pris en compte.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>Telefilm continue d'allouer des fonds pour l'aide au développement des projets de langue française à l'extérieur du Québec et des projets de langue anglaise au Québec.</p>	<p><b>I) Initiatives pour les francophones hors-Québec :</b>            « Initiative 3 » : 10 projets de productions télévisuelles de langue française ont été appuyés par le programme en 2007-2008 pour l'étape du développement.</p> <p>« <i>Écrire au long</i> » : 2 projets francophones hors-Québec ont été sélectionnés en mai 2007 et ont reçu une aide au développement dans le cadre de la 2<sup>e</sup> étape de cette initiative soit le développement d'une première version du scénario. Pour la 2<sup>e</sup> édition de cette initiative, 10 projets de langue française, dont cinq provenant hors du Québec, ont été retenus en octobre 2007 pour participer à l'étape de pré-développement.</p> <p><b>II) Initiatives pour les anglophones du Québec :</b>            « <i>Feature It!</i> » : 7 projets de longs métrages ont été supportés pour l'étape du pré-développement; de ces 7 projets, 2 projets ont par la suite été sélectionnés pour passer à l'étape du développement de ces projets de longs métrages de langue anglaise.</p> <p>« <i>Initiatives stratégiques pour le développement de longs métrages et d'émissions de télévision en langue anglaise au Québec</i> » : 26 demandes ont été présentées lors de la Phase 1 et Téléfilm a retenu 2 projets de langue anglaise, l'un en long métrage, et l'autre en télévision. Les équipes de création de ces projets ont reçu une aide financière pour le développement d'une première version du scénario.</p> <p><b>III) Concernant les Francophones hors Québec et les Anglophones du Québec :</b>  <i>Ateliers itinérants sur le financement des contenus interactifs</i> : des ateliers de deux jours ont eu lieu en français dans les villes de Winnipeg (9 participants) ; Toronto (11 participants) ; Moncton (9 participants) et une session en anglais à eu lieu à Montréal (15 participants).</p> <p>Les programmes de Téléfilm ont permis de financer à différents niveaux (développement de projets, de la production, de la mise en marché ou du développement professionnel) plus de 72 projets de langue anglaise au Québec et de 31 projets de langue française hors du Québec. C'est donc un total de 103 projets des CLOSM qui a été financé par les programmes de Téléfilm, qui représente des investissements totaux de 16,6M\$ soit 14,7% du budget total de Téléfilm. Ces résultats indiquent une baisse par rapport à l'année dernière (2006-2007) pendant laquelle un total de 116 projets avaient été financés. Cette baisse s'explique par une diminution dans le nombre de projets financés pour le secteur de la langue française : ces projets sont passés de 43 en 2006-2007 à 31 cette année, en raison d'une baisse de la demande.</p>	<p>Pourcentage des budgets alloué aux producteurs des CLOSM.</p> <p>Nombre de projets appuyés financièrement par Téléfilm qui sont développés par des producteurs des CLOSM.</p>
<p>Telefilm renouvelle son entente PICLO avec PCH et alloue les ressources disponibles à des initiatives spécifiques aux CLOSM.</p>	<p>L'entente a été renouvelée pour une période de 2 ans (2007 à 2009) pour appuyer le développement des créateurs de contenu œuvrant dans les secteurs du long métrage et médias interactifs ainsi que pour appuyer la transition des producteurs télévisuels vers le multiplateforme.</p>	<p>L'entente est renouvelée.</p>

**E. FINANCEMENT ET PRESTATION DES PROGRAMMES - Résultat visé :**

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM sont pris en compte.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>Telefilm continue de soutenir les festivals et les autres initiatives favorisant la promotion et la distribution des productions dans les CLOSM.</p>	<p>Les 4 festivals de films offrant des visionnements en langue française, en dehors du Québec ont été financés par Téléfilm pour un budget total de 66 500\$; ce budget représente 8,2% du budget de Téléfilm pour les festivals. Il s'agit d'une amélioration par rapport à l'année précédente, pendant laquelle 7,9% du budget total avait été accordé aux activités des CLOSM, pour un nombre équivalent de festivals.</p>	<p>Niveau de soutien offert aux festivals présentant des productions dans la langue officielle en situation minoritaire dans la région.</p>
<p>Telefilm continue d'encourager la présentation de productions dans les deux langues officielles dans les principaux festivals du film du Canada.</p>	<p>Telefilm a développé deux nouveaux programmes pour les festivals et réévalue présentement son soutien à cette activité afin de possiblement en améliorer l'efficacité et la portée, compte tenu des ressources limitées. En 2007, le Festival des films du Monde a reçu un appui financier pour le doublage et sous-titrage des films présentés lors de son festival.</p>	<p>Festivals de films qui consacrent un volet de leur programmation aux productions dans la deuxième langue officielle.</p>
<p>Telefilm continue d'offrir un soutien financier pour le développement, le doublage ou le sous-titrage des productions canadiennes dans la deuxième langue officielle.</p>	<p>En 2007-2008, 7 longs métrages canadiens de langue anglaise ont été doublés ou sous-titrés en langue française, et 7 longs métrages de langue française l'ont été en langue anglaise; un total de 14 longs métrages dont la moitié ont été produits par des CLOSM. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2006-2007, pendant laquelle le doublage ou le sous-titrage de 12 longs métrages a été financé, dont 3 provenaient des CLOSM. Parmi les titres financés en 2007-2008, on retrouve <i>Poor Boy's Game</i>, <i>Backup Man</i>, <i>Silk</i> et <i>Surviving my mother</i>.</p> <p>Pour favoriser le caractère bilingue du Canada, Téléfilm a également offert un incitatif pour le bilinguisme dans certains de ses programmes et initiatives afin d'encourager le développement ou le doublage et le sous-titrage de produits audiovisuels dans les deux langues officielles. Cet incitatif, qui a été utilisé par un total de 14 projets dont 7 provenant des CLOSM, permet d'éviter le remboursement d'un certain pourcentage des fonds versés par Téléfilm pour les projets admissibles, pourvu que le produit soit créé en français et en anglais ou traduit dans la seconde langue officielle.</p>	<p>Nombre de projets recevant du financement de Téléfilm pour le développement, le doublage ou le sous-titrage.</p>

**F. REDDITION DE COMPTES - Résultat visé :**

Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>Téléfilm évalue les programmes et initiatives relevant des initiatives du PICLO.</p>	<p>Téléfilm a mis en œuvre un nouveau cadre stratégique à l'égard de son nouveau programme (ALO) visant les CLOSM sur son site web et planifie d'évaluer ce programme en 2009-2010.</p> <p>Tous les participants aux activités offertes dans le cadre de ces initiatives sont consultés par le biais d'un sondage qu'ils doivent compléter après la tenue d'une activité. Le sondage porte sur leur niveau de satisfaction et les résultats serviront soit à réévaluer et à améliorer différents aspects soit à renouveler les activités. Suite à la tenue d'un sondage portant sur le programme « <i>Écrire au long</i> » en 2006-2007, 96% des participants se sont déclarés satisfaits; 83% ont déclaré que le programme avait répondu à leurs attentes; 96% recommanderaient ce programme.</p>	<p>Rapports d'évaluation des programmes.</p>
<p>À l'aide des systèmes d'information, Téléfilm continue d'assurer un suivi des ressources allouées aux projets des CLOSM. Téléfilm peut ainsi faire état de l'aide apportée à ces communautés par région et/ou par programme.</p>	<p>Téléfilm est en mesure de fournir des statistiques sur tous les engagements pris par l'entremise d'initiatives axées sur le développement professionnel des membres des CLOSM ainsi que dans ses fonds principaux (voir section E pour les sommes totales des fonds principaux).</p> <p>Pour les initiatives des ALO, Téléfilm soumet un rapport détaillé et séparé à PCH mais au 31 mars 2008, malgré la signature tardive du renouvellement du PICLO avec PCH, Telefilm a appuyé de développement des créateurs de contenu dans les CLOSM et a investi les ressources suivantes par :</p> <p>Composante :</p> <p>Formation : 159 968\$            Développement : 325 631\$            Total : 485 599\$</p> <p>Et par région :</p> <p>Ouest 110 424\$            Atlantique : 53 207\$            Ontario 173 000\$            Québec : 148 599\$            Total : 485 599 \$</p>	<p>Tendance pluriannuelle des ressources allouées aux CLOSM.</p>
<p>Téléfilm rend compte chaque année des résultats atteints concernant la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO à l'aide des indicateurs de mesure des résultats énoncés dans le plan d'action.</p>	<p>Téléfilm a produit un rapport portant sur ses obligations conformément à la LLO et un rapport pour le PICLO.</p> <p>Téléfilm a consacré une section de son rapport annuel 2006-2007 (page 59) afin d'expliquer le respect de ses obligations relatives à la LLO. Téléfilm a soumis son rapport annuel sur les langues officielles en utilisant le nouveau gabarit pour les rapports; son plan d'action pluriannuel 2006-2009 qui a été soumis l'an dernier est toujours d'actualité.</p>	<p>Conformité des rapports en pourcentage des rapports livrés à temps.</p>

## Liste de diffusion

- Greffier du Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles  
*Voir le site Internet du Comité pour ses coordonnées :*  
(<http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteeList.aspx?Lang=2&PARLSES=392&JNT=0&SELID=CONTACT&COM=13193>)
- Greffier du Comité permanent du Sénat sur les langues officielles  
*Voir le site Internet du Comité pour ses coordonnées :*  
([http://www.parl.gc.ca/common/Committee\\_SenContact.asp?Language=F&Parl=39&Ses=2&comm\\_id=595](http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenContact.asp?Language=F&Parl=39&Ses=2&comm_id=595))
- Commissaire aux langues officielles  
*Voir le site Internet du Commissariat aux langues officielles pour ses coordonnées :*  
([http://www.ocol-clo.gc.ca/html/contact\\_f.php#ac](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/contact_f.php#ac))
- groupes et organismes des CLOSM

Il incombe aux institutions fédérales de publier leur rapport annuel des résultats dans leur site Internet.

**Adresse Web exacte du rapport des résultats de l'institution fédérale :**

---

*Voir lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'affichage dans Internet* ([http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs\\_pol/sipubs/comm/comm02\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/sipubs/comm/comm02_f.asp))